

## OUVRIR DES BRECHES, ENFONCER DES COINS...

Au moment où les connivences entre le pouvoir et le monde de l'argent sautent au yeux de la population, les démissions forcées au sein du gouvernement – dont celle de C. Blanc, secrétaire d'Etat chargé du « Grand Paris », par conséquent impliquée dans le projet du campus de Saclay –, tir de barrage pour sauver un ministre en charge de la réforme des retraites pris en flagrant délit de conflit d'intérêt ; les rapports accablants le gouvernement (rapports de la Cour des Comptes sur l'organisation de l'ESR, le CIR,...) toujours prompt à désorganiser et asphyxier la fonction publique ; l'administration ministérielle condamnée par le Conseil d'Etat pour ses improvisations en termes de formation des enseignants... **le bateau gouvernemental commencerait-il à prendre sérieusement l'eau ?** Desservi aussi par sa propre incapacité à mettre en œuvre ses orientations, le gouvernement se prend les pieds dans le tapis et voit le château de cartes qu'il a bâti à la hâte vaciller. Trois années de lutte, complétées d'attaques sur le terrain juridique, ont miné jusqu'à ses projets. Les rapports de forces sont en train de changer. C'est à l'aune de cette évolution qu'il nous faut envisager avec assurance les semaines et les mois à venir !

L'heure des comptes et des bilans se profile. Une certaine presse ne s'y est pas trompée qui, cherchant à occulter le refus des parlementaires sollicités au moment de la publication de la loi LRU pour déposer un recours devant le conseil constitutionnel, censure systématiquement le rôle central et majeur du SNESUP dans ce qui pourrait conduire à revenir sur les comités de sélection et le décret statutaire des enseignants chercheurs. Déposséder le mouvement social de ses revendications ne dispensera pas d'un débat large avec tous les membres de la communauté universitaire à commencer par le SNESUP moteur des puissantes mobilisations de 2009. Première organisation de l'enseignement supérieur, le SNESUP n'entend pas faire de la figuration,

mais peser pour rompre avec la transposition caricaturale d'un modèle managérial issu de l'entreprise, bureaucratique, chronophage et stérile, niant la capacité créatrice avérée des universités et de leurs personnels, la démocratie et une de ses composantes universitaires, la collégialité.

La suppression de l'aide personnalisée au logement pour les étudiants figurant sur les déclarations fiscales de leurs parents, la réduction de l'ambition affichée autour du plateau de Saclay, la fermeture de centre de chirurgie de proximité,... les mesures d'économie à court terme se multiplient. Dans le contexte de « redressement des finances publiques », au prix de budget en recul, F. Barouin a dû réaffirmer l'engagement obtenu par les mobilisations historiques de 2009, de ne pas supprimer d'emplois dans l'Enseignement supérieur et la recherche en 2011. « Les moyens pour les universités ne manqueront pas » : qui la ministre cherche-t-elle à convaincre ? Déjà sous le joug d'injonctions multiples, les collègues déconsidérés par leur tutelle vont une fois de plus voir leurs conditions de travail se dégrader. Les tensions multiples entre collègues dans les établissements déjà importantes vont se creuser. Derrière les écrans de fumée, la recherche publique et les formations vont payer un lourd tribut. A cela s'ajoute une rentrée placée sous le signe de la « mastérisation », du refus des collègues « tuteurs » d'assumer seuls les conséquences de l'incurie gouvernementale, des suppressions massives d'emplois dans le système éducatif et de la fonction publique dans son ensemble ...

**Avec le projet législatif de loi sur les retraites, tous les ingrédients sont réunis pour que, dès début septembre, les mobilisations soient puissantes et massives. Nous devons battre le gouvernement, l'enjeu est lourd pour le mouvement syndical, le regain d'unité interprofessionnelle public-privé en est l'illustration première. Nous pouvons gagner !**

**Elections aux conseils scientifiques du CNRS : 81 élu(e)s SNCS et SNESUP sur 97 dans les collèges chercheurs et enseignants-chercheurs !**

Le SNESUP-FSU et le SNCS-FSU se félicitent des résultats des élections au conseil scientifique du CNRS et aux conseils scientifiques des instituts. En obtenant 81 des 97 sièges pourvus dans les collèges chercheurs et enseignants-chercheurs, le SNCS et le SNESUP réalisent un score exceptionnel à la hauteur des enjeux et des menaces pesant sur le CNRS et sur la recherche publique en général.

Par ce vote, la communauté de la recherche scientifique a acté le travail constant et offensif des élus sortants du SNESUP et du SNCS dans la bataille menée contre les tentatives de démantèlement des organismes de recherche et en particulier le CNRS, la mise en concurrence des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des équipes de recherche et des personnels, la mise en péril de la démocratie et de la collégialité, des libertés scientifiques et pédagogiques et le retrait de leurs missions d'évaluation, de stratégies scientifiques et de financement aux organismes de recherche.

Dans un contexte dominé par une réorganisation de la recherche et de l'enseignement supérieur pilotée autoritairement par la tutelle, ce résultat électoral sans précédent est un avertissement extrêmement clair adressé à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il exprime la détermination de nos deux organisations syndicales à lutter contre le démantèlement du CNRS, et à défendre son rôle et ses missions dans la recherche publique et une vraie coopération à égalité avec les établissements d'enseignement supérieur.

Malgré la suppression de la représentation proportionnelle à scrutin de liste, porteuse du pluralisme des idées et son remplacement par un scrutin fondé sur l'individualisme des candidatures, la communauté scientifique a montré son attachement à l'action syndicale en votant très largement pour des candidats présentés par le SNCS et le SNESUP.

Marqué par une volonté commune et un travail conjoint du SNESUP-FSU et du SNCS-FSU ce score illustre l'implantation de nos organisations dans l'ensemble de la communauté scientifique et démontre une représentativité incontestable chez les chercheurs et les enseignants-chercheurs. Ce résultat engage nos organisations syndicales à représenter l'ensemble de la communauté scientifique, dans la diversité de ses champs disciplinaires, sur la base de notre profession de foi largement soutenue par ce scrutin.

Détails des résultats aux élections aux conseils scientifiques du CNRS : <http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=5256&ptid=10&cid=3820>

Sur le site du SNESUP :

Etudiantes d'origine comorienne de Pau : stopper le processus d'expulsion ! : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5255&ptid=5>

SNESUP-SCNS : REVENIR EN PROFONDEUR SUR LE CREDIT D'IMPOT RECHERCHE (CIR) : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5254&ptid=5>

DÉCRET INTÉRESSEMENT : LA LOGIQUE MARCHANDE A L'ŒUVRE ! : <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5242&ptid=5>

Projet de nomination des recteurs : la porte ouverte à la technocratie : <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5223&ptid=5&cid=240>